

L'actualité municipale de votre ville

SALLANCHES

#16 · JAN. | MARS 2026

MAG

sallanchesmontblanc.com

P.08 ↴
À LA UNE
Les élections municipales
2026 : une grande
organisation !

P.16 ↴
SPORT
Équipements
sportifs : nouveautés
et optimisation !

événement

Une soirée suspendue dans les airs...

06 ↴
environnement
La déchetterie fait peau neuve !

À la une

08 ↴
élections
Les élections municipales 2026 : une grande organisation !

12 ↴
patrimoine
Château de la Frasse : retour sur la gestion de l'effondrement partiel

13 ↴
zoom sur !
Comprendre sa facture d'eau !

14 ↴
aménagements urbains
Le déploiement de la fibre optique

16 ↴
sport
Équipements sportifs : nouveautés et optimisation !

18 ↴
culture
↳ La danse créative des petites « Marmottes »
↳ Voyager à la médiathèque : Envie d'ailleurs – saison 2

20 ↴
événement
↳ Une soirée suspendue dans les airs
↳ Aux Rubins, « Ça envoie du bois ! »

22 ↴
jeunesse
Maëva & Louis

Et aussi...
dré dans l'actu P.04
tribunes P.23



↑ CLICHE DU MOMENT

@David Machet - Ville de Sallanches

La performance musicale d'Alexandre Medjaher Chomat
(page 20)

Magazine municipal édité par la Ville de Sallanches N° ISSN 1155-1291 · Directeur de la publication Georges Morand, Maire · Co-directeur de la rédaction Stéphanie Bellanger, Directrice Générale des Services · Coordination de la rédaction Clotilde Germain, Directrice de la Communication et Maxime Pichereau, Chargé de Communication · Couverture David Machet - Ville de Sallanches · Photos & illustrations Ville de Sallanches, David Machet, Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, Lunae Photographie « Sallanches, une équipe un territoire », « Initiatives citoyennes pour Sallanches ». · Remerciements Denise Rasera pour la relecture de ce numéro. · Création graphique et mise en page Du bruit au balcon - Lyon · Impression Gutenberg · Tirage 11 200 exemplaires · Dépôt Légal janvier 2026 · Ce magazine est imprimé sur papier PEFC, issu de forêts éco-gérées durablement et de sources contrôlées. Il est réalisé avec des encres à liant végétal · Sallanches Mag est distribué à vélo électrique · La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

EDITO

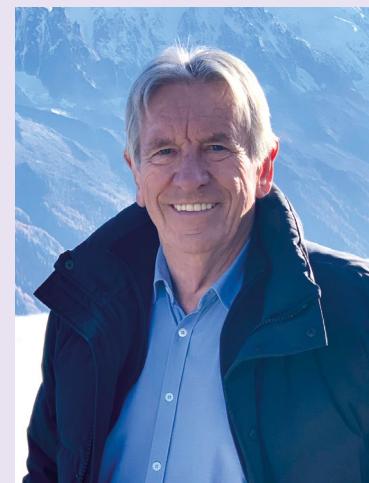
édition ← 03

Je suis fier d'avoir été à vos côtés chaque jour

Les fêtes de Noël ont été des instants magiques hors du temps. Les agents de la ville que je remercie chaleureusement ont sublimé notre majestueux sapin, ils ont illuminé la place Charles Albert, la place Saint-Jacques, sa collégiale, etc. La magie a opéré aux quatre coins du centre-ville ! Nous sommes fiers d'avoir offert cette année, au pied du sapin de nos enfants, 660 séances de cinéma. Faire plaisir à des enfants, sans distinction, leur offrir un moment à partager, c'est aussi le rôle d'une Commune : faire les choix du cœur.

Et c'est d'ailleurs de cette façon que j'ai décidé de signer ce dernier édito. Le dernier d'un mandat, mais aussi le dernier d'un chemin de vie dont je suis incroyablement fier.

Je suis fier d'avoir été à vos côtés chaque jour, dans mon bureau, dans la rue, sur le marché, vous avez fait vivre chacune de mes décisions.



Georges
Morand
Maire de Sallanches
Conseiller Départemental

Je suis fier d'avoir travaillé tant d'années aux côtés d'agents passionnés et déterminés à servir l'intérêt général avec talent.

Je suis fier d'avoir été entouré d'élus, de la majorité et d'opposition, investis avec force pour notre ville.

Je suis fier d'être sallanchard.

Pour cette nouvelle année que nous débutons ensemble, je voudrais d'abord vous adresser tous mes vœux de bonheur et de santé.

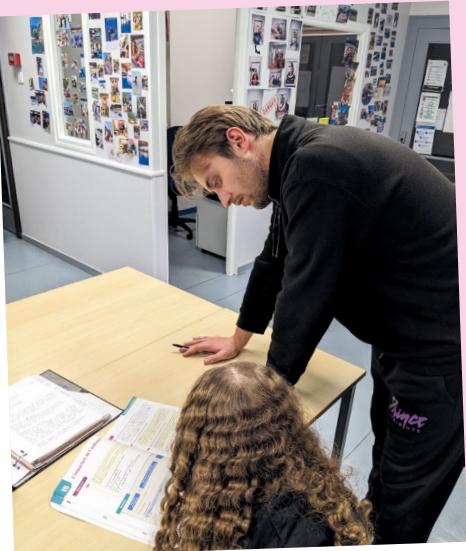
Je voudrais également vous souhaiter d'être accompagné ces prochaines années par un ou une maire qui porte une vision juste et bienveillante ; une personne prête à relever les défis de demain grâce à une vision éclairée ; quelqu'un qui saura apporter des réponses à chacun d'entre nous avec respect et détermination.

Je vous souhaite d'élire une personne aussi engagée que je le fus ; être maire, c'est avant tout vouer son quotidien à celui des autres.

Merci de m'avoir permis d'être à vos côtés durant ces magnifiques 25 années.

Recherche Bénévoles !

Dans le cadre du dispositif d'aide aux devoirs, la Ville de Sallanches recherche des bénévoles pour accompagner les adolescents de 11 à 17 ans !



Ambiance conviviale à la résidence Espace et Vie

Le 8 décembre, la résidence seniors Espace et Vie a organisé son marché de Noël. Visiteurs et résidents ont découvert les créations des partenaires : bijoux, aquarelles, cadres lumineux, fleurs séchées, miel... un moment idéal pour dénicher quelques idées cadeaux. Espace et Vie, ce sont des logements privatifs pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes, avec des services adaptés (sécurité, restauration, animations, aide au quotidien) permettant à chacun de préserver son autonomie tout en bénéficiant d'un cadre de vie sécurisé et attentif.



VENEZ RÉCUPÉRER VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT !

Les disques de stationnement en zones bleues offerts par la Ville, sont disponibles à l'accueil principal de l'Hôtel de Ville, ainsi que dans les bureaux de la Police Municipale.

Un second conciliateur de justice rejoint la ville

Nous en parlions dans le Sallanches Mag #13 (page 18), les conciliateurs peuvent être d'une grande aide dans la gestion des conflits ou litiges. Besoin d'un conciliateur ? Vous pouvez contacter :



Bernard DISPA :

bernard.dispa@conciliateurdejustice.fr

Eric STEFANELLO :

eric.stefanello@conciliateurdejustice.fr

La réfection du mur au départ de la route de Megève est terminée !

Les travaux engagés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie au départ de la route de Megève sont désormais achevés. Ce chantier a permis la création d'un garde-corps ainsi que le nettoyage et le rejoignement du mur, renforçant ainsi la sécurité de la route. La Ville remercie les habitants pour leur patience.



convives au repas des aînés le 30 novembre 2025 à la salle Léon Curral et 80 convives aux Airelles



Faites-vous connaître !

Dans le cadre de notre opération « Faites-vous connaître ! » destinée aux professionnels sallanchards, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à :

- ✓ **Poke Nueve**, restaurant spécialisé dans les Poke Bowls (21, rue du Faucigny)
- ✓ **Posturessens**, experte de la posture spécialisée en douleurs chroniques et troubles d'apprentissage (posturessens.com)
- ✓ **Max Solutions 74**, aide à la personne informatique (maxsolutions74.fr)
- ✓ **Isabelle Fraisse**, psychologue pour enfants de 6 à 17 ans (soloist.ai/isabellefraisse-psychologue)
- ✓ **Vous et Moi**, salon de beauté (planity.com/vous-et-moi-74700-sallanches)
- ✓ **Arcad**, architecture & design studio (arcad-studio.com)
- ✓ **Gregory Joubert**, praticien Reiki usui, magnétiseur, énergéticien (gregory.reiki@gmail.com)
- ✓ **Smash Mountain**, restaurant spécialisé dans le smash burger (12 Pl. Charles Albert)
- ✓ **Maison Lalliard**, fromagerie fine (150 Pl. Charles Albert)

environnement

La déchèterie fait peau neuve !

Depuis le 1^{er} décembre 2025, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a engagé une rénovation complète de la déchèterie de Sallanches. Durant les travaux, un site provisoire assure la continuité du service.

Une réhabilitation nécessaire

Déchèterie la plus fréquentée du Pays du Mont-Blanc, cette dernière était dotée d'installations vieillissantes, d'un espace limité et d'un manque de place pour accueillir les filières de réemploi. La reconstruction totale permettra d'améliorer la sécurité, de fluidifier les circulations et d'offrir de nouveaux services aux usagers.

Le chantier prévoit la modernisation des quais, l'adaptation du sens de circulation, l'augmentation du nombre de filières (de 8 à 14 quais) ainsi que la création d'une donnerie couverte de 70 m² dédiée au réemploi. Un compacteur à cartons accessible 24h/24 sera installé à l'entrée afin de

faciliter les dépôts, et un nouveau local agents viendra renforcer le confort de travail et l'accueil des usagers.

Comment s'organiser pendant les travaux ?

Une déchèterie provisoire est ouverte avenue André Lasquin, face à Anthogyr, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Réservée aux particuliers, elle accepte uniquement les encombrants, gravats, ferraille, cartons et bois. Pour des raisons de sécurité, les autres déchets (huiles, végétaux, électroménager, peintures, solvants, pneus...) doivent être déposés ailleurs.

Les particuliers et professionnels peuvent ainsi se rendre dans les déchèteries de Passy, Megève et Saint-Gervais, accessibles en moins de 30 minutes et ouvertes du lundi au samedi aux horaires habituels, sans aucune démarche préalable.

Un accord avec la Communauté de Communes Cluses Arve & Montagnes permet également aux particuliers du Pays du Mont-Blanc d'utiliser la déchèterie de Cluses-Maladière, ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, ainsi que les samedis de 9h à 18h.

NOUVEAU !

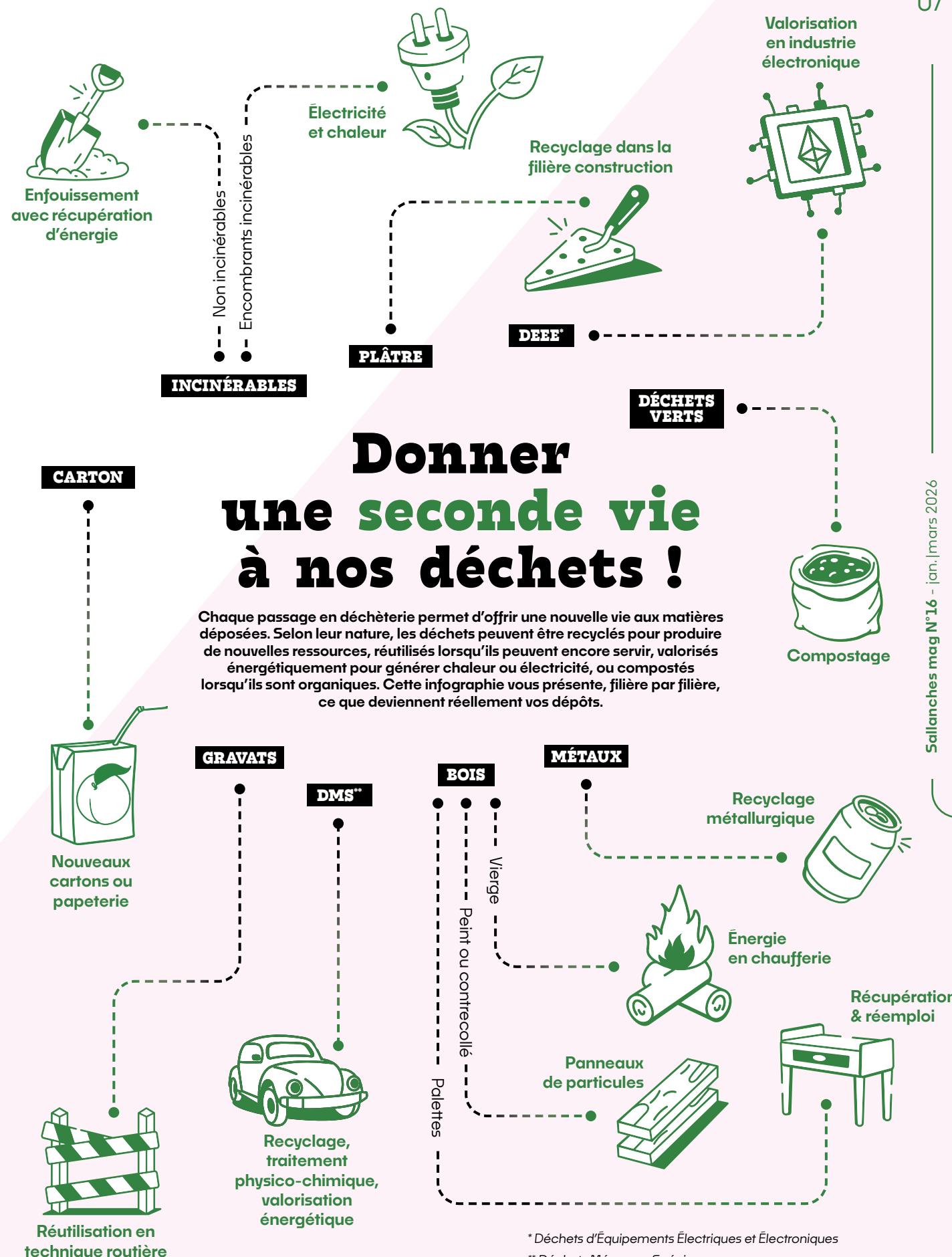
La recyclerie du Mont-Blanc s'est installée à Sallanches (1 800 Av. André Lasquin)



~6500
passages par an

1 200 m²
de surface supplémentaire

5 mois
de travaux



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. C'est l'occasion idéale de faire le point sur toute l'organisation en amont, le déroulé du scrutin, les conditions pour voter ou donner procuration, et les modalités pour constituer une liste municipale. Ce dossier rassemble toutes les clés pour bien comprendre le processus.

UNE GRANDE ORGANI- SATION !

UNE PRÉPARATION IMPORTANTE

Tout commence bien avant le jour du vote. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit s'inscrire sur les listes électorales de sa commune. Pour 2026, l'inscription est possible jusqu'au **4 février en ligne** ou jusqu'au **6 février en mairie**. Pour s'inscrire, il faut présenter un titre d'identité, un justificatif de nationalité si besoin, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois (les factures mobiles ne sont pas acceptées).

Une fois les inscriptions closes, une commission électorale examine les dossiers. Elle vérifie la conformité des inscriptions et statue sur d'éventuels recours.

Dès janvier, les services municipaux lancent l'organisation des bureaux de vote : la planification des tours de présence, le recensement des volontaires pour tenir les bureaux, etc. À cela s'ajoute l'établissement d'un plan de campagne logistique, en liaison avec tous les services concernés : services techniques, sports, enfance-éducation, salle Léon Curral... de nombreux agents sont mobilisés pour assurer le bon déroulé du vote.



LE JOUR J !

Un agent communal chargé d'apporter les bulletins et le matériel électoral est affecté à chaque bureau de vote. Lorsque le secrétaire, le président et deux assesseurs sont présents, le bureau ouvre ses portes à **8 h** et reste ouvert jusqu'à **18 h**.

En fin de journée, des scrutateurs sont désignés afin de procéder au dépouillement des bulletins. Le secrétaire rédige le procès-verbal des opérations, puis transmet ce document (accompagné des annexes) au « bureau centralisateur » : la mairie. Les résultats sont d'abord communiqués à la préfecture (par téléphone), puis acheminés physiquement (souvent par la gendarmerie) pour validation et enregistrement officiel.

PUIS-JE VOTER ?

Pour voter aux élections municipales, il faut respecter plusieurs conditions :

- ↳ Être **citoyen français** ou **citoyen européen**
- ↳ Jouir pleinement de ses droits civiques. En France pour les Français, et dans leur pays d'origine pour les Européens.
- ↳ Être inscrit sur la liste électorale de la commune : la **liste principale** pour les Français, la **liste complémentaire municipale** pour les citoyens européens.

Concernant les jeunes, ceux qui auront **18 ans au plus tard la veille du scrutin** pourront voter au premier tour. Si le 18^e anniversaire arrive le jour du premier tour, ils pourront voter uniquement au second tour — à condition d'être inscrits sur les listes électorales. Ils sont en principe inscrits automatiquement lors du recensement citoyen. En cas de déménagement entre ce recensement et les élections, il faudra veiller à mettre l'adresse à jour.

l'essentiel en une page

LA PROCURATION

Lorsqu'un électeur ne peut pas se rendre aux urnes le jour du scrutin, il lui est possible de donner procuration à une personne de confiance (le « mandataire »). Depuis fin 2025, la demande s'effectue **entièrement en ligne** via le service **MaProcuration**, sous réserve de disposer d'une identité numérique certifiée (via France Identité).



Pour les personnes ne souhaitant pas recourir aux démarches numériques, il demeure possible de compléter un formulaire papier (formulaire CERFA) et de le déposer, accompagné d'une pièce d'identité, dans un commissariat, une brigade de gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un consulat à l'étranger.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote de l'électeur absent, muni de sa propre pièce d'identité. Aucun document complémentaire n'est exigé.

QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR VOTER ?

1. **Présentation** à la personne chargée du contrôle des électeurs.
2. Passage à la **table de décharge**, où sont disposés les bulletins de vote.
3. Passage obligatoire par l'isoloir pour **voter en secret**.
4. Présentation de la carte d'électeur et dépôt du **bulletin dans l'urne**, devant la table de vote.
5. **Signature** de la liste d'émargement pour attester du vote.



Un vote plus accessible : la méthode FALC

Depuis quelques années, le bureau de vote du gymnase de Vouilloux utilise la méthode **FALC** (**Facile à Lire et à Comprendre**), en collaboration avec le Foyer d'hébergement Le Mont-Joly (association Aller plus haut). Ce dispositif vise à rendre le vote plus accessible aux personnes en situation de handicap ou à toute personne nécessitant une présentation simplifiée des consignes. Son adoption constitue un réel progrès démocratique et le dispositif est désormais pérennisé pour les scrutins à venir.



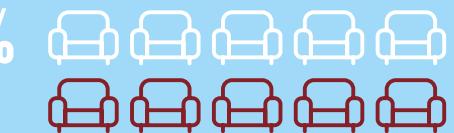
6 ans
durée du mandat

mode de scrutin

2 tours
scrutin de liste

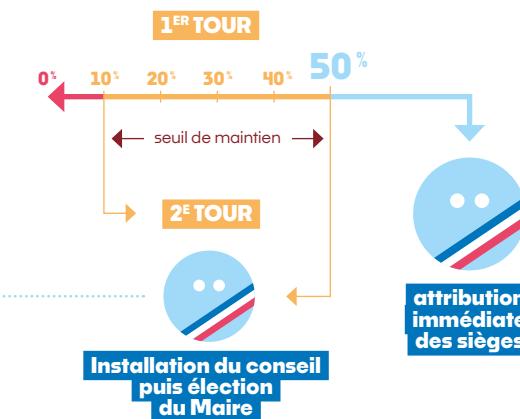
50 %
des sièges

pour la liste arrivée en tête (prime majoritaire)



le reste des sièges est réparti à la proportionnelle (plus forte moyenne) parmi les listes ≥ 5 %

Résultats & installation



Conditions de candidature



Dépôt de la liste en préfecture dans les délais légaux



Les candidats doivent remplir les conditions d'éligibilité (électeur ou contribuable de la commune, conformité administrative)

règles pour les listes



Parité obligatoire alternance ho/fe sur toute la liste



Panachage interdit on vote pour une liste complète et inchangée

nombre de candidats

33 suppléants min. max.

Château de la Frasse

Retour sur la gestion de l'effondrement partiel

Dans la nuit du 29 au 30 octobre, une partie du Château de la Frasse s'est effondrée alors que le monument faisait l'objet de travaux de réhabilitation.

Les secours du SDIS 74 sont intervenus immédiatement pour sécuriser le périmètre, évacuer douze habitants de l'immeuble situé en contrebas du château, et interdire tout accès à la zone. La Municipalité a assuré leur relogement sans délai et accompagné chaque foyer dans les premières heures. Durant la nuit, les équipes spécialisées ont évalué les risques de sur-effondrement, tandis qu'une opération cynophile confirmait l'absence de victime.

Réunions de crise sur site

Dès le lendemain, la Ville a réuni architecte, expert judiciaire, entreprises et services techniques afin d'établir un diagnostic précis et d'organiser les premières mesures de sécurisation. Guidée par une exigence absolue de sécurité, elle a demandé que toutes les décisions privilient la protection des habitants et des abords du site. Pour permettre aux riverains évacués de regagner leur logement, la Municipalité a renforcé la sécurité autour de l'immeuble. Une ceinture de blocs de béton, rehaussée de barrières grillagées, a été installée afin de protéger les abords. Grâce à ces aménagements, les habitants concernés ont pu réintégrer leur logement dès le 1^{er} novembre après-midi.



Un chantier de consolidation pour sauver l'édifice

Lors du conseil municipal du 25 novembre, l'architecte du projet Yves Mugnier (W M Architectes) a présenté le plan d'urgence pour stabiliser le bâtiment. Deux opérations d'envergure sont menées entre début décembre et fin janvier : la mise en place de deux tours d'étalement sous la toiture à l'aide d'une grue, puis la consolidation de la façade est par des équerres métalliques. Ces interventions marquent une étape stratégique pour préserver ce monument, lauréat départemental 2024 de la Mission Bern. La Ville poursuit aujourd'hui le suivi des travaux, dans le cadre d'une démarche continue de sécurisation et de préservation du patrimoine.



Vous souhaitez soutenir le projet de restauration ? Rendez-vous sur le site de la Fondation du patrimoine

Comprendre sa facture d'eau !

1 « Distribution de l'eau »

Gérée par la régie municipale de l'eau, cette part finance la production et l'acheminement de l'eau potable : captage, traitement, contrôle et entretien du réseau. Elle inclut aussi le service aux abonnés. Votre facture se compose d'un abonnement (part fixe), qui couvre les coûts permanents du service, et d'une part variable, liée à votre consommation réelle. Ces montants sont répartis selon le nombre de jours dans chaque période tarifaire. La facturation est effectuée deux fois par an, à partir d'un relevé semestriel.

Détail de votre facture

	Consommation facturée (m3)	Prix au
1 Distribution de l'eau		
Abonnement eau*	2025	
Consommation eau	2025	
Location compteur	2025	

2 Collecte des eaux usées		
Abonnement assainissement*	2025	
Consommation assainissement collecte	2025	
Consommation assainissement épuration	2025	

3 Organismes publics					61,20
Prélèvement sur la ressource eau (agence de l'eau)	2025	1 à 120	120 m3	0,06	7,20
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)	2025	1 à 120	120 m3	0,01	1,20
	2025	1 à 120	120 m3	0,43	51,60
	2025	1 à 120	120 m3	0,01	1,20

3 « Organismes publics »

Cette rubrique correspond aux redevances collectées pour l'Agence de l'Eau. Elles évoluent chaque année selon la performance du réseau : plus il est efficace, plus la redevance diminue. Ces redevances permettent à l'agence de l'eau d'accompagner, via des aides financières, les investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Total de votre facture

Montant total à payer

Index déposé

Index rempl.

Sallanches mag N°16 - jan.|mars 2026

2 « Collecte des eaux usées »

Cette part est gérée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches. Elle concerne l'acheminement des eaux usées vers les stations d'épuration puis leur traitement. Comme pour l'eau potable, la facture comprend une part fixe et une part variable, proportionnelle au volume d'eau consommé.

120 m3 0,92

413,80

413,80

OÙ PUIS-JE M'INFORMER ?

Régie municipale de l'eau : rea-sallanches.com
 Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches : siabs.fr
 Sispea - Services Eau France - Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : services.eaufrance.fr

Le déploiement de la fibre optique

En 2020, la Commune décide de rejoindre le projet de réseau d'initiative public (RIP) du SYANE pour permettre à ce dernier de déployer le réseau fibre optique sur l'ensemble du territoire et de fournir tous les services de communication électronique associés.

ALTITUDE INFRA HAUTE-SAVOIE

Exploitant du réseau du Syane. Il exploite et commercialise le réseau à travers une délégation de service public d'une durée de 22 ans.

LE SYANE

Propriétaire du réseau en fibre optique déployé sur la commune de Sallanches, ainsi que de 246 communes de Haute-Savoie.

Le déploiement du réseau est réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Syane pour l'ensemble de la commune de Sallanches.

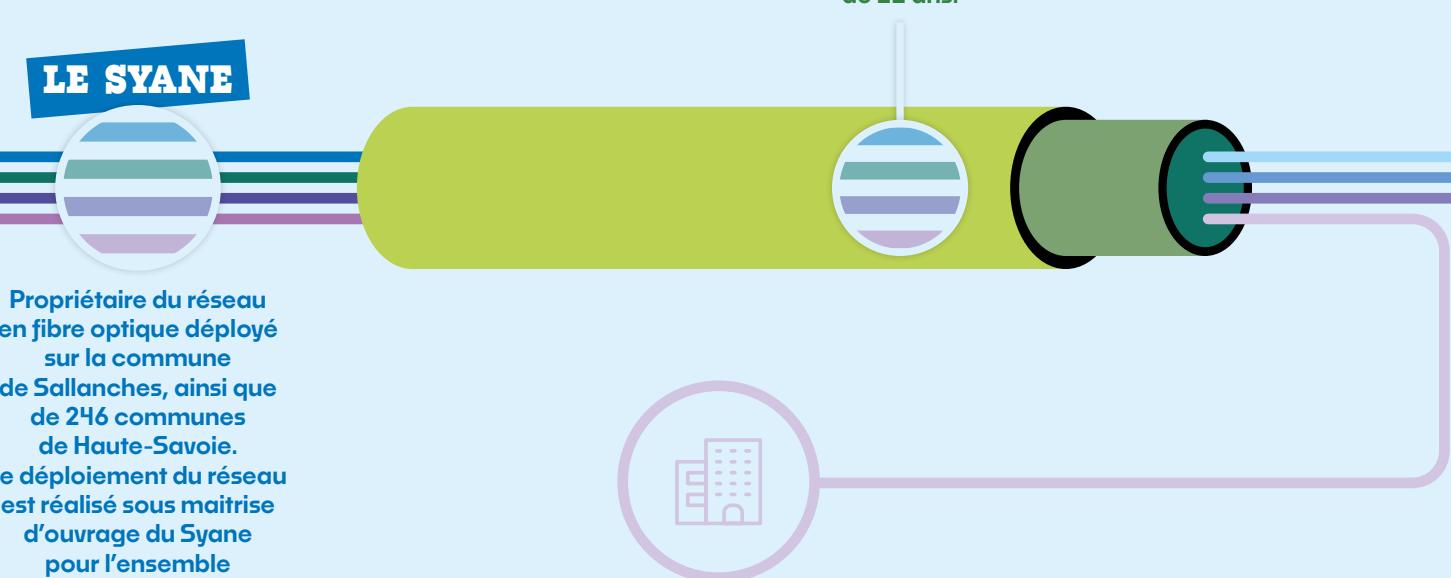
VOUS HABITEZ DANS UN IMMEUBLE ?

Pour que les logements situés dans des immeubles de 4 logements ou plus deviennent éligibles, il faut :

que le réseau de fibre optique dans la rue soit finalisé
zone « ouverte commercialement » représentée en vert sur eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr



que la fibre optique soit installée dans votre immeuble par Altitude Infra Haute-Savoie, suite à la signature d'une convention d'installation avec le propriétaire ou le syndic de copropriété.



COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLE À LA FIBRE ?



La meilleure manière de tester votre éligibilité est de rechercher votre adresse sur : eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr

Au niveau de votre logement apparaît :

- ✓ un pictogramme ● : félicitations, votre logement est éligible !
- ✓ un pictogramme ● : votre logement sera prochainement éligible à la fibre optique, en principe dans un délai inférieur à un mois.
- ✓ un pictogramme ● : des travaux sont en cours pour rendre votre logement éligible au plus vite !



QUEL OPÉRATEUR CHOISIR ?

Une fois éligible, choisissez un opérateur disponible sur le réseau du Syane.

En proposant un réseau très haut débit neutre et ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet, Altitude Infra Haute-Savoie permet un large choix de services via plus de 12 opérateurs commerciaux sur le réseau.

PRÉPAREZ VOTRE RACCORDEMENT SEREINEMENT



Préparez votre raccordement sereinement en téléchargeant les bonnes pratiques sur : hautessavoie-fibre.fr



Appelez l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique. Il vous proposera alors un rendez-vous avec un technicien à votre domicile pour raccorder votre logement à la fibre. Dans les logements non équipés de coffrets de communication, le technicien en charge de votre raccordement procédera à l'installation du boîtier optique dans la pièce de vie, à proximité d'une prise électrique. Dans les logements neufs ou réhabilités, équipés de coffret de communication, le technicien procédera à l'installation de ces deux mêmes équipements dans le coffret de communication prévu à cet effet.

Équipements sportifs

Nouveautés et optimisation !

Dans le précédent numéro, vous découvriez le nouveau mur d'escalade du gymnase du Rosay. En parallèle, deux autres projets ont été menés pour enrichir et moderniser les équipements sportifs de la commune.

LE PADEL S'INVITE À SALLANCHES !

Sport en plein essor, le padel s'est imposé partout en France. Pourtant, aucune des dix communes de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc ne disposait d'un terrain dédié. Le Tennis Squash Mont-Blanc (TSMB) accueillera bientôt deux terrains extérieurs, en complément des courts de tennis et de la zone de squash très fréquentée. Dès 2026, ils seront accessibles à la location, pour les adhérents comme pour les joueurs extérieurs. Un entraîneur de tennis formé au padel proposera bientôt des cours, permettant à chacun de découvrir cette discipline conviviale et dynamique.



Le Rugby Club Faucigny Mont-Blanc doté de nouveaux éclairages

La Ville dispose de deux terrains de rugby : le terrain Honneur, pour les matchs officiels, et un terrain d'entraînement. L'éclairage de ce dernier étant devenu obsolète, une mise à niveau était nécessaire. Ainsi, quatre nouveaux projecteurs LED ont été installés, offrant deux intensités : un mode réduit et un mode renforcé en fonction des besoins. Cette rénovation améliore la qualité de l'éclairage, la sécurité et la performance énergétique. Le RCFMB peut désormais s'entraîner dans des conditions optimales.



4

nouveaux projecteurs LED



« Cette mission associe créativité et apprentissages scolaires : en collaboration avec les enseignants, je crée une pièce jeunesse mettant en mouvement dessins, mots et émotions pour renforcer les liens entre les enfants et valoriser leurs différences ensemble. »

Claire Epineau, professeure de danse à la Clé des Arts

La danse créative des petites « Marmottes »

Dans le cadre de sa mission d'éducation artistique et culturelle, la Clé des Arts propose des actions artistiques hors les murs afin d'offrir aux enfants et aux familles d'autres formes d'accès à la pratique culturelle.

Une de ces initiatives concerne les plus jeunes : les élèves de l'école maternelle « Les Marmottes » vont participer à un projet de danse créative, une expérience unique qui allie apprentissage, plaisir et expression artistique. Le projet se déroulera sur 15 séances de deux heures, réparties entre mars et mai 2026, et sera animé par la danseuse et chorégraphe Claire Epineau, reconnue pour sa capacité à accompagner les enfants dans la découverte du mouvement et de la créativité. Durant ces séances, les enfants exploreront différentes formes d'expression corporelle, apprendront à écouter leur corps, à jouer avec l'espace et le rythme, et à exprimer leurs émotions à travers la danse. L'aboutissement de ce parcours sera une représentation sur scène, qui permettra aux élèves de partager avec le public

le fruit de leur travail. Un moment de poésie et de joie, où l'innocence et la spontanéité des tout-petits se mêleront à la puissance du langage corporel, offrant aux spectateurs une expérience artistique fraîche et touchante.

Au-delà de l'apprentissage technique, ce projet permet aux enfants de découvrir la pratique artistique dès le plus jeune âge, en les impliquant activement dans le processus créatif. Il témoigne également de la volonté de créer des passerelles entre les institutions culturelles et le tissu éducatif local, en faisant de chaque initiative un vecteur de partage, de curiosité et d'éveil artistique.

Une démarche qui confirme que la culture n'est pas seulement un lieu ou un spectacle, mais une aventure à vivre, à ressentir et à partager, dès les premières années de la vie !

15 séances de deux heures



Voyager à la médiathèque

Envie d'ailleurs – saison 2

Du 2 au 28 février 2026, la médiathèque invite petits et grands à embarquer pour *Envie d'ailleurs* – Saison 2, une rencontre avec les cultures autochtones nord-américaines à travers expositions, projections, contes et concerts.

Chaque année, ce rendez-vous propose différentes thématiques pour éveiller la curiosité, l'imaginaire, la sensibilité culturelle, et faire découvrir la richesse des peuples et de leurs histoires.

Pour cette deuxième édition d'*Envie d'ailleurs*, la médiathèque Ange Abrate propose de plonger au cœur des cultures autochtones nord-américaines.

L'exposition photographique, réalisée par l'anthropologue et artiste-chercheure Aurélie Debusschère avec l'artiste Nipmuc Larry Spotted Crow Mann, offre un regard sensible sur la vie et les traditions de ces communautés.

Elle est prolongée par la projection conférence du documentaire ANOKI, qui raconte le parcours d'un jeune Nipmuc du Massachusetts partagé entre tradition et modernité, ainsi que par un atelier photo-écriture, permettant aux adolescents et adultes de dialoguer avec les images et l'histoire.

MAIS AUSSI

Partez pour une "Découverte hors piste" avec Juan de Nova : une oasis sous microscope. Ce documentaire dévoile une expédition scientifique sur une île isolée du canal du Mozambique. Comment filmer en milieu hostile ? Comment créer sa musique ? Rencontre exceptionnelle avec le réalisateur Sébastien Turay et le compositeur Christophe Mercier. Une soirée pour nourrir sa curiosité et s'évader autrement.

Le programme familial propose contes et légendes autochtones dès 6 ans, et un concert de l'Orchestre symphonique de la Clé des Arts, qui transporte le public à travers les musiques des films *Danse avec les loups* et *Le Dernier des Mohicans*, offrant un moment d'évasion et de poésie. Au-delà du voyage et de la découverte, *Envie d'ailleurs* sensibilise à la diversité culturelle, favorise le respect et la transmission, et crée un dialogue entre les peuples et les générations. Chaque activité invite à écouter, comprendre et ressentir, tout en offrant un regard contemporain sur des cultures riches et vivantes. Avec *Envie d'ailleurs* – Saison 2, il suffit de franchir la porte de la médiathèque pour voyager, rêver et partager l'ailleurs, proche ou lointain.



Une soirée suspendue dans les airs...

Le samedi 6 décembre 2025 a marqué le lancement des Festivités de Noël. Sur la place Charles Albert, les familles rassemblées ont assisté, émerveillées, à l'illumination de la ville et à un spectacle aérien d'une grande intensité.

À 18h30, la place était comble et l'attente palpable. Lorsque les lumières se sont allumées, que le grand sapin s'est illuminé, la magie a immédiatement opéré. À une quinzaine de mètres du sol, un funambule est apparu, traversant la place Charles Albert avec une aisance saisissante. Il a rapidement été rejoint par « Céleste », une marionnette géante dont la silhouette lumineuse a captivé tous les regards. Ensemble, ils ont offert au public un moment suspendu, mêlant acrobaties, poésie et jeux de lumière dans une chorégraphie impressionnante. Ce spectacle a été conçu et réalisé par Slackline Events, avec la participation de la compagnie Inko'Nito, et accompagné par la performance musicale du violoniste Alexandre Medjaher Chomat, qui a apporté une dimension supplémentaire à l'ensemble. Avec cette ouverture spectaculaire, l'esprit de Noël s'est installé pour de bon. Jusqu'au 4 janvier, petits et grands ont pu rencontrer le Père Noël, glisser sur la patinoire, profiter du village de Noël et découvrir une programmation pensée pour offrir à tous des moments chaleureux et féériques.



Aux Rubins, « Ça envoie du bois ! »

Le dimanche 8 février, le Château des Rubins invite petits et grands à une journée entièrement dédiée au bois, cette matière vivante que les artisans façonnent depuis des siècles.

Entrée démonstrations, rencontres et ateliers participatifs, le public pourra découvrir toute la richesse d'un matériau qui ne cesse d'inspirer. Tout au long de la journée, les visiteurs seront encouragés à prendre le temps d'observer, de toucher et d'expérimenter. Des ateliers en libre accès permettront d'essayer la coupe, le rabotage, le perçage, grâce à de vieux outils chargés d'histoire. Une occasion rare de s'approprier des gestes simples et précis, dans une ambiance conviviale.

Artisans d'ici, talents à l'œuvre !

Clément Moret, luthier à Arâches-la-Frasse, présentera les étapes de création d'un instrument : du choix du bois — moment déterminant qui influence déjà le son — au façonnage minutieux des pièces qui donneront vie à la future voix de l'instrument. Une rencontre privilégiée avec un métier où précision et sensibilité se rejoignent.

Les visiteurs pourront également assister à une démonstration de tournage sur bois avec Ben & Bois (Passy). Sous leurs yeux, un morceau de bois brut sera transformé en un objet finement tourné, dévoilant la maîtrise du geste et la relation unique entre l'outil, la matière et le mouvement. Les copeaux virevoltants et l'odeur du bois travaillé offriront un moment aussi visuel que sensoriel.

Nadège David, de l'Atelier Couleurs Carmin (Sallanches), fera découvrir l'art de la peinture naturelle sur mobilier ancien : pigments minéraux, patines, jeux de matières. Elle présentera les techniques traditionnelles permettant de mettre en valeur le bois tout en respectant son histoire et sa texture. Enfin, **Martin Baral**, jeune apprenti coutelier passé par le Château des Rubins, dévoilera les étapes de fabrication d'un couteau : choix de l'acier, forge et façonnage de la lame, travail du manche en bois. Une immersion dans un métier qui demande autant de force que de minutie.

De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, en continu, dès 5 ans, sans supplément au prix d'entrée !

Maëva & Louis accompagnent vos adolescents !

L'entrée au collège marque souvent un grand changement : plus d'autonomie, de responsabilités... et parfois, un sentiment de perte ou d'isolement. Pour accompagner les adolescents dans cette période, Maëva et Louis, nos animateurs Jeunesse, proposent différents dispositifs pour se sentir soutenu et trouver sa place.

Besoin d'un coup de main ou de détente ?

En période scolaire, Maëva et Louis sont présents à l'Accueil Jeunes tous les soirs de 16h à 18h30 et les mercredis de 13h30 à 18h30. Pour les 11-17 ans, ils proposent des activités variées : sportives, manuelles ou culturelles. Billard, baby-foot, ping-pong... chacun peut s'amuser selon ses goûts !

Parallèlement, ils peuvent t'accompagner avec un dispositif d'aide aux devoirs. Mais ce n'est pas qu'une simple assistance : c'est un vrai accompagnement ! Besoin d'aide pour ton CV, un stage ou des recherches scolaires ? Maëva et Louis sont là, avec ordinateurs et connexion internet, pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Si tu fréquentes le collège du Verney, tu les croises sûrement déjà : ils sont présents tous les jours de 11h à 14h pour échanger et te proposer différentes activités !

Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?

Pendant les vacances scolaires, les animateurs proposent des programmes sur deux semaines. Tu peux venir ponctuellement ou pour la semaine entière, seul ou avec tes amis. Cinéma, laser game, rafting, paintball, sorties au lac... et même des ateliers originaux comme l'initiation au breakdance ! Avec tout ça, tu ne devrais pas t'ennuyer !



L'Accueil Jeunes se situe au 66 rue du Docteur Bonnefoy !

L'Accueil Jeunes et l'aide aux devoirs sont gratuits et sans inscription. Il suffit de disposer d'un dossier, à récupérer à l'Hôtel de Ville (service Enfance-Éducation) ou en ligne via le « Portail Famille ».



SALLANCHES, UNE ÉQUIPE, UN TERRITOIRE



Il y aura bientôt 6 ans la liste « *Sallanches Des projets à vivre ensemble* » a obtenu une majorité relative de 43,6 % des votes exprimés, contre 35,7 % à la liste « *Sallanches Une Equipe Un Territoire* », et 20,7 % à la liste « *Initiatives citoyennes pour Sallanches* ».

Nous regrettons pour les sallanchardes et sallanchards qui nous ont apporté leurs suffrages en 2020 et que nous remercions, de n'avoir pu mettre en oeuvre notre programme, et nous avons constaté durant la mandature l'absence de prise en considération de nos propositions.

Certains se sont épuisés et ont tourné la page, d'autres ont assumé leur fonction jusqu'au terme

du mandat, aussi pénible que cela a été. Au bout du compte, il ne faut pas cacher que nous en ressentons beaucoup d'amertume.

Aujourd'hui, alors que s'engage la préparation des élections de mars 2026, les membres de la liste « *Sallanches Une Equipe Un Territoire* » se sont concertés, et ont décidé de ne pas prendre part à cette campagne.

De la sorte, chacune et chacun des membres de cette liste est totalement libre de s'engager ou non pour les prochaines élections, étant précisé qu'il a été convenu entre nous de respecter la liberté et le choix des autres, et de s'abstenir de tout commentaire.



Nous vous souhaitons à toutes et tous une Bonne Année 2026 !

Six années sont passées, et nous avons honoré les votes de nos électeurs de 2020 en allant au terme de notre mission, en restant unis et fidèles aux idées annoncées, et en y consacrant temps et énergie.

Dans quelques mois une nouvelle période s'ouvre, et avec elle le champ des possibles !

Que pouvons-nous souhaiter pour Sallanches et ses habitants ? Une future équipe qui donne vraiment la parole aux sallanchards, et prenne en compte leur avis, Des projets qui donnent espoir aux jeunes, qui donnent la pêche aux seniors, et qui permettent aux associations de se retrouver !



Retrouvez-nous sur le site et nos réseaux sociaux <https://www.initiativescitoyennesallanches.com>

Facebook-Insta : Initiatives Citoyennes pour Sallanches

INITIATIVES CITOYENNES POUR SALLANCHES

HABITAT
ÉGALITÉ
RESPECT
DIALOGUE
ZÉRO SEXISME
ENVIRONNEMENT
BONNE ANNÉE 2026
INCLUSION
MOBILITÉ
JUSTICE SOCIALE
CITOYENNES
VIVRE ENSEMBLE
HANDICAP
SANTÉ

En toute simplicité,
la Ville de Sallanches vous souhaite
une année 2026 toute douce
au pays du Mont-Blanc.



Sallanches
LA VILLE AU PAYS DU MONT-BLANC